

## Table des Matières

<b>Bienvenue sur</b>	<b>2</b>
<b>Bienvenue dans l'arrondissement d'Emsland</b>	<b>2</b>
<b>Mot de bienvenue</b>	<b>2</b>
<b>Ce qu'il faut savoir sur l'arrondissement d'Emsland</b>	<b>2</b>
<b>Villes et communes</b>	<b>3</b>
<b>Service de coordination pour la migration et la participation</b>	<b>6</b>
<b>Offices importants</b>	<b>6</b>
<b>Agence pour l'emploi</b>	<b>7</b>
<b>Centre pour l'emploi</b>	<b>7</b>
<b>Service des étrangers</b>	<b>8</b>
<b>Service de la jeunesse</b>	<b>9</b>
<b>Département des affaires sociales</b>	<b>10</b>
<b>Service de santé publique</b>	<b>10</b>
<b>Déléguée à l'égalité des chances</b>	<b>11</b>
<b>Bureau d'enregistrement des habitants</b>	<b>11</b>
<b>Bureau de l'état civil</b>	<b>12</b>

## Bienvenue sur

### Bienvenue dans l'arrondissement d'Emsland

#### Mot de bienvenue

**Chère nouvelle citoyenne,  
cher nouveau citoyen,**

#### **Soyez les bienvenus dans le district d'Emsland !**

Vous avez décidé de faire de l'arrondissement d'Emsland votre nouvelle patrie et nous souhaitons vous soutenir le mieux possible dans vos débuts.

Il n'est certainement pas facile de quitter sa maison familière et de s'installer dans un nouvel endroit. Après votre arrivée, vous aurez peut-être des questions sur le logement, les écoles, le travail et les loisirs. L'arrondissement d'Emsland a lancé l'application Integreat pour faciliter l'arrivée et l'orientation dans l'Emsland. Integreat offre un point de contact numérique pour les nouveaux arrivants. Avec cette application, nous souhaitons vous aider à mieux comprendre et à mieux connaître la vie dans l'Emsland. Vous y trouverez des adresses locales importantes, des cours de langue, des points de contact généraux ainsi que des offres d'aide dans des situations de vie particulières.

Un avantage particulier de l'appli est que vous y trouverez des informations dans différentes langues. Vous pouvez également utiliser l'application hors ligne si vous n'avez pas accès à Internet. Dès que vous êtes à nouveau en ligne, l'application s'actualise automatiquement.

Nous espérons que l'application Integreat vous aidera à vous orienter dans l'Emsland et à vous y adapter rapidement. Nous nous réjouissons de vous accueillir ici, dans le district d'Emsland, en tant que nouveaux résidents.

**Marc-André Burgdorf  
Landrat**

#### **Ce qu'il faut savoir sur l'arrondissement d'Emsland**

L'arrondissement d'Emsland s'étend sur 2.880 kilomètres carrés de Rheine à Papenburg. Il s'agit donc du plus grand district de Basse-Saxe en termes de superficie. L'Emsland fait partie des plus grands districts d'Allemagne et est globalement plus grand que le Land de Sarre.

L'Emsland mesure environ 95 kilomètres de long du nord au sud et 56 kilomètres de large d'est en ouest. À l'ouest, il est frontalier avec les Pays-Bas. À l'est, il est bordé par les districts de Cloppenburg et d'Osnabrück, et au sud-ouest par le district de Grafschaft Bentheim.

Il existe 19 unités administratives différentes dans l'Emsland, dont des villes, des communes et des communes mixtes. Ces unités administratives se distinguent fortement par leur taille.

L'arrondissement d'Emsland offre à tous ses citoyens de bons services dans les domaines de l'éducation, de la culture et du shopping. En outre, l'Emsland est un endroit formidable pour les excursions à vélo. Il existe de nombreux parcours différents, bien indiqués pour que vous puissiez rouler en toute sécurité. Si vous souhaitez en savoir plus sur les excursions en ville, les promenades à vélo et les restaurants, vous pouvez vous adresser à notre [office de](#)

[tourisme](#) ou [cliquer ici](#).



### Villes et communes

Le Landkreis Emsland comprend 19 unités administratives, dont 5 villes, 5 communes unitaires et 9 communes mixtes. Vous trouverez ici les coordonnées des unités administratives.

Vous trouverez de plus amples informations sur les sites Internet officiels des villes et communes de l'arrondissement d'Emsland.

## Dörpen

 [Hauptstraße 25, 26892 Dörpen](#)  
 [04963/4020](tel:049634020)  
 <https://www.doerpen.de/>

## Emsbüren

 [Magistratstraße 5, 48488 Emsbüren](#)  
 [05903/93050](tel:0590393050)  
 <https://www.emsbueren.de/>

## Freren

 [Markt 1, 49832 Freren](#)  
 [05902/9500](tel:059029500)  
 <https://www.freren.de/>

## Geeste

 [Am Rathaus 3, 49744 Geeste-Dalum](#)  
 [05937/690](tel:05937690)  
 <https://www.geeste.de/>

## Haren (Ems)

 [Neuer Markt 1, 49733 Haren \(Ems\)](#)  
 [05932/80](tel:0593280)  
 <https://www.haren.de/>

## Haselünne

 [Rathausplatz 1, 49740 Haselünne](#)  
 [05961/5090](tel:059615090)  
 <https://www.haseluenne.de/>

## Herzlake

 [Neuer Markt 4, 49770 Herzlake](#)  
 [05962/880](tel:05962880)  
 <https://www.herzlake.de/>

## Lathen

 [Erna-de-Vries-Platz 7, 49762 Lathen](#)  
 [05933/660](tel:05933660)

<https://sg-lathen.de/gemeinden/lathen/>

## Lengerich

[Mittelstraße 15, 49838 Lengerich](#)

[05904/93280](tel:0590493280)

<https://www.lengerich-emsland.de/index/>

## Lingen (Ems)

[Elisabethstraße 14-16, 49808 Lingen \(Ems\)](#)

[0591/91440](tel:059191440)

<https://www.lingen.de/>

## Meppen

[Markt 43, 49716 Meppen](#)

[05931/1530](tel:059311530)

<https://www.meppen.de/>

## Nordhümmling

[Poststraße 13, 26897 Esterwegen](#)

[05955/2000](tel:059552000)

<https://sg-nordhuemmling.de/>

## Papenburg

[Hauptkanal rechts 68-69, 26871 Papenburg](#)

[04961/820](tel:04961820)

<https://www.papenburg.de/>

## Rhede (Ems)

[Gerhardyweg 1, 26899 Rhede \(Ems\)](#)

[04964/91820](tel:0496491820)

<https://rhede-ems.de/>

## Salzbergen

[Franz-Schratz-Straße 12, 48499 Salzbergen](#)

[05976/94790](tel:0597694790)

<https://www.salzbergen.de/>

## Sögel

[Ludmillenhof, 49751 Sögel](#)

[05952/2060](tel:059522060)

<https://www.soegel.de/>

## Spelle

 [Hauptstraße 43, 48480 Spelle](#)  
 [05977/9370](tel:059779370)  
 <https://www.spelle.de/>

## Twist

 [Flensbergstraße 7, 49767 Twist](#)  
 [05936/93300](tel:0593693300)  
 <https://www.twist-emsland.de/>

## Werlte

 [Marktstraße 1, 49757 Werlte](#)  
 [05951/2010](tel:059512010)  
 <https://www.sgwerlte.de/>

## Service de coordination pour la migration et la participation

Le site **Koordinierungsstelle für Migration und Teilhabe** aide les personnes qui se sont installées en Allemagne à s'y intégrer. Elle travaille à ce que chacun puisse bien s'adapter à la société et à la culture du nouveau pays. Elle travaille en étroite collaboration avec tous les acteurs qui s'occupent de la migration. Et elle s'engage pour que les personnes issues de l'immigration aient les mêmes chances dans la société.

Vous trouverez ici le dépliant [Wegweiser Integration \(Guide de l'intégration\)](#) avec les coordonnées de l'administration, des services de conseil en matière de migration et des organismes de formation pour la promotion linguistique.

## Koordinierungsstelle für Migration und Teilhabe im Landkreis Emsland

 [Ordeniederung 1, 49716 Meppen](#)  
 **Frau Abdel-Naby**  
 [05931/442214](tel:05931442214)  
 [@stephanie.abdel-naby@emsland.de](mailto:stephanie.abdel-naby@emsland.de)

Gefördert durch:



Niedersächsisches Ministerium  
für Soziales, Gesundheit  
und Gleichstellung

## Offices importants

## Agence pour l'emploi

L'agence pour l'emploi est responsable de tout ce qui concerne le travail. Vous cherchez un emploi ? Vous avez besoin d'aide pour choisir une profession ? Vous souhaitez faire reconnaître vos diplômes ? Alors adressez-vous à l'agence pour l'emploi.

 Votre procédure d'asile est encore en cours ? Ou vous êtes toléré(e) ? L'agence pour l'emploi est alors votre point de contact. Ils vous aident à répondre aux questions concernant la transition entre l'école et le travail (orientation professionnelle). Ils vous placent dans un emploi. Et ils conseillent sur la formation professionnelle continue.

Rendez-vous à [Meppen](#), [Lingen](#) ou [Papenburg](#)!

 Vous êtes reconnu(e) ? Alors le [Jobcenter](#) est votre point de contact. Ils vous conseillent et vous placent sur le marché du travail.

## Centre pour l'emploi

Le Jobcenter verse des prestations financières. Il vous oriente également vers un emploi ou une qualification. Cela dépend de vos besoins individuels. Le Jobcenter vous permet entre autres de participer à un [cours de langue](#). Il vous oriente vers un service d'orientation professionnelle. Ou il vous aide à faire [reconnaître](#) vos diplômes. Vous souhaitez travailler ? Dans ce cas, vous trouverez ici des informations et des conseils : [Accès au marché du travail](#).

 [Les collaborateurs du Jobcenter](#) ne sont pas autorisés à transmettre des informations sur les clients. Vous avez un accompagnateur bénévole ? Vous devez alors lui donner une procuration. Celle-ci doit être entièrement remplie et signée par les deux parties.

 Votre procédure d'asile est en cours ? Ou votre demande a été rejetée ? Dans ce cas, c'est l'[agence pour l'emploi](#) qui est compétente pour les questions de promotion du travail.

## Démarches après une décision positive

Vous avez reçu une décision positive du BAMF. La procédure d'asile est donc clôturée positivement.

Vous êtes reconnu comme ayant droit à l'asile ou vous avez obtenu la protection des réfugiés ? Vous pouvez alors introduire une demande d'[allocation citoyenne \(Jobcenter\)](#).

## Gestion des cas

- Vous trouverez [ici](#) les coordonnées de votre gestionnaire de cas.
- **Important** : il n'y a pas de consultation sans rendez-vous.
- Vous avez déjà suivi un [cours d'intégration](#) ? Apportez votre certificat ! Sinon, regardez [ici](#) comment vous pouvez participer gratuitement à un cours d'intégration.
- Vous avez des documents concernant [votre scolarité](#) ou [votre formation](#) ? Vous avez des certificats de travail ? Vos [diplômes étrangers ont été reconnus](#) ? Apportez-les, s'il vous plaît.
- Faites état de vos compétences particulières (par exemple en matière d'artisanat ou [de connaissances linguistiques](#)).
- Avant le rendez-vous, réfléchissez au domaine d'activité qui vous intéresse.

## Coordonnées

 [Ordeniederung 1, 49716 Meppen](#)

 [05931441448](tel:05931441448)

 [@arbeit@emsland.de](mailto:@arbeit@emsland.de)

 Vous pouvez également nous trouver sur [Instagram!](#)

## Service des étrangers

Cette autorité régit le séjour des habitants qui n'ont pas la nationalité allemande. Vous habitez dans la ville de Lingen ? Alors adressez-vous au service des étrangers de Lingen.

Ce que vous pouvez faire auprès de cette administration :

- Clarifier les questions relatives à l'entrée sur le territoire. Cela concerne par exemple le regroupement familial. Ou l'invitation à une visite.
- Questions sur le séjour après l'entrée. Par exemple, demander un permis de séjour.
- Naturalisation

Veillez prendre **rendez-vous avant votre visite**. Une visite spontanée **sans rendez-vous n'est pas possible!**

Pour cela, veuillez contacter le service des étrangers uniquement par téléphone ou par e-mail. Vous recevrez ensuite une proposition de rendez-vous.

Vous trouverez d'autres informations pour les **professionnels étrangers** sur les deux pages suivantes : [Make it in Germany](#) et [Reconnaissance en Allemagne](#).

## **Compétent pour tout l'Emsland (sauf les habitants de la ville de Lingen)**

Arrondissement d'Emsland  
Département de la sécurité et de l'ordre  
Ausländerwesen

 [Ordeniederung 1, 49716 Meppen](#)

 [05931/440](tel:05931/440)

 [@auslaenderbehoerde@emsland.de](mailto:@auslaenderbehoerde@emsland.de)

Pour les questions relatives à la **naturalisation**, veuillez vous adresser par e-mail à : [einbuengerung@emsland.de](mailto:einbuengerung@emsland.de)

Pour les questions relatives aux **invitations à des visites**, veuillez vous adresser à par e-mail : [besucher@emsland.de](mailto:besucher@emsland.de)

## **Compétent uniquement pour les habitant(e)s de la ville de Lingen**

Ausländerbehörde  
 Elisabethstraße 14-16, 49808 Lingen

 [0591/91440](tel:0591/91440)

 [@auslaenderbehoerde@lingen.de](mailto:@auslaenderbehoerde@lingen.de)

Vous pouvez obtenir **des conseils gratuits** sur différents thèmes comme par exemple l'aide pour remplir des demandes et des formulaires, l'éducation, la vie de famille, le logement, le travail et la recherche d'emploi, la santé auprès des [services de conseil aux migrants](#) du district d'Emsland.

## **Service de la jeunesse**

### **Soutien du Jugendamt**

#### **Le Jugendamt soutient les parents et les enfants**

Le Jugendamt soutient les parents et les tuteurs dans l'éducation, l'encadrement et la formation des enfants et des jeunes. Il est l'interlocuteur pour toutes les questions, incertitudes et problèmes qui y sont liés. Mieux vaut arriver trop tôt que trop tard !

**N'hésitez pas à nous contacter. Nos spécialistes vous aideront volontiers et vous soutiendront, vous et votre famille !**

La mission du service de la jeunesse est également de protéger les enfants et les jeunes. Car les enfants et les jeunes ont **le droit** de grandir en sécurité et en bonne santé ([Les enfants ont des droits](#)). C'est pourquoi les collaborateurs enquêtent sur toutes les indications lorsqu'un **enfant pourrait être** en danger.

#### **Qui peut s'adresser au service de la jeunesse ?**

- Parents
- les enfants et les jeunes
- Toute personne qui remarque qu'un enfant ou une famille a besoin de soutien.

#### **Pour quels sujets puis-je m'adresser à l'office de la jeunesse ?**

- Conseils en matière d'éducation
- Soutien aux familles monoparentales
- Paternité, pension alimentaire et autorité parentale
- Conseil en matière de partenariat, de séparation et de divorce
- Conseils et offres pour les jeunes
- Conseil et soutien aux enfants et aux jeunes en situation difficile
- soutien lors du passage de l'école à la vie professionnelle
- Accompagnement de jeunes et d'adolescents contre lesquels une procédure pénale a été engagée
- Aide à l'intégration pour les enfants et les jeunes souffrant d'un handicap mental (ou risquant de l'être)
- Hébergement, soins et prise en charge des mineurs non accompagnés ayant fui leur pays d'origine
- Protection de l'enfance et de la jeunesse

#### **Contact et heures d'ouverture**

Malgré Internet, la correspondance et le téléphone, certaines affaires se règlent mieux lors d'un entretien personnel avec nous. Veuillez prendre rendez-vous.

### Jugendamt

 [Ordeniederung 1, 49716 Meppen](#)

 [05931/440](tel:05931/440)

 [info@emsland.de](mailto:info@emsland.de)

 Lundi - vendredi : 8h30 - 12h30 et lundi - jeudi : 14h30 - 16h00.

Il est également possible de prendre rendez-vous à d'autres moments, sur rendez-vous.

## Département des affaires sociales

### Service des affaires sociales

Le département des affaires sociales offre une multitude de prestations aux citoyens de l'Emsland.

- Assurance de base en cas de vieillesse et d'incapacité de travail
- Aide aux soins
- Aide à la subsistance
- Aide à l'intégration des personnes handicapées
- Aide pour surmonter des difficultés sociales particulières
- Aide à la santé
- Aide dans d'autres situations de vie

Vous avez des questions sur ces sujets ? Dans ce cas, veuillez vous adresser à :

### Landkreis Emsland

Fachbereich Soziales

 [Ordeniederung 1, 49716 Meppen](#)

 [05931/440](tel:05931/440)

 Si vous avez besoin de prestations en espèces, d'un logement ou d'un traitement médical (Leistungen nach SGB II, SGB XII und AsylbLG) , veuillez vous adresser à la [commune de votre domicile](#).

### Service de santé publique

Le service de santé publique fait partie du système de santé en Allemagne. Il doit par exemple protéger la population contre les maladies infectieuses. Ou bien il s'occupe de l'hygiène dans les entreprises. Il peut s'agir d'hôpitaux ou d'établissements de soins. Ou encore des restaurants et des cafés. Vous souhaitez travailler dans un restaurant ? Dans ce cas, vous avez besoin d'une instruction sur la protection contre les infections. Mais le service de santé publique a aussi d'autres missions. Le service de santé publique dispose d'un service socio-psychiatrique et d'un service médical. Le service médical effectue des expertises sur demande. Le service médical pour enfants effectue des examens d'entrée à l'école et informe sur les maladies. En général, il informe la population en cas de danger pour la santé.

## Landkreis Emsland

Département de la santé

 [Ordeniederung 1, 49716 Meppen](#)

 [@gesundheit@emsland.de](mailto:gesundheit@emsland.de)

 [05931/441197](tel:05931/441197)

## Déléguée à l'égalité des chances

La loi fondamentale place les hommes et les femmes sur un pied d'égalité. Pourtant, dans la vie quotidienne, les femmes et les hommes ne sont souvent pas égaux. Les responsables de l'égalité des chances dans le Landkreis Emsland sont des personnes qui veulent veiller à ce que les femmes et les hommes soient traités de manière égale. Elles travaillent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des administrations locales.

## Objectifs et tâches du travail d'égalité des chances

- Égalité des chances pour tous les sexes dans la famille, le travail et la société
- élimination et prévention de la discrimination fondée sur le sexe
- Réduction des désavantages structurels des femmes

La déléguée à l'égalité tente d'atteindre ces objectifs en diffusant des informations, en réalisant des projets et en participant à des comités. Elle est l'interlocutrice de tous les citoyens et citoyennes du district, des groupes, des associations, des fédérations, des organisations et des institutions. Elle joue ainsi un rôle important d'interface entre l'administration, la politique et le public.

## Les principaux thèmes abordés sont à la fois ceux de l'administration et ceux du public :

- L'éducation et le travail,
- Conciliation et travail de soins,
- Les rôles et la diversité,
- les positions de pouvoir et de décision,
- Participation à la politique
- Sécurité et santé

 Vous avez des questions ou besoin d'aide ? Alors prenez contact avec nous. Vous trouverez [ici](#) votre déléguée locale à l'égalité.

## Film d'image "Agents du changement"

Les "agentes du changement" traquent les inégalités et luttent pour l'égalité. Un nouveau film pour le travail sur le terrain ! Voici le lien Youtube : [Vidéo Youtube des agentes du changement](#)

## Bureau d'enregistrement des habitants

En principe, toutes les personnes qui arrivent en Allemagne et qui souhaitent y rester plus de trois mois doivent se présenter aux autorités avec leur adresse de résidence au plus tard

deux semaines après leur arrivée. Vous déménagez en Allemagne ? Dans ce cas, vous devez communiquer votre nouvelle adresse aux autorités.

💡 Cette déclaration n'a rien à voir avec l'enregistrement en tant que demandeur d'asile ou l'enregistrement auprès du [service des étrangers](#). Vous devez faire cela en plus. Pour savoir comment s'enregistrer en tant que réfugié, consultez le chapitre [Asile et réfugiés](#).

## Qui doit s'inscrire et quand ?

Toutes les personnes qui s'installent en Allemagne ou qui déménagent à l'intérieur du pays doivent s'inscrire ou se réinscrire auprès du Einwohnermeldeamt (souvent appelé Bürgeramt ou Bürgerbüro). L'inscription est obligatoire dans un délai de deux semaines. Vous vous inscrivez trop tard ou pas du tout ? Vous risquez alors de devoir payer une amende.

Lors de votre inscription, vous recevrez une "confirmation officielle d'inscription". Conservez bien ce papier. Elle vous permet de prouver - même sans votre carte d'identité - que vous êtes inscrit dans une commune ou une ville en Allemagne. Vous y avez donc votre domicile.

## Que dois-je apporter lors de l'inscription ?

L'inscription se fait en personne au Einwohnermeldeamt ou au Bürgeramt. Vous trouverez l'adresse de votre Einwohnermeldeamt ou de votre Bürgeramt en bas de cette page.

Pour vous inscrire, vous devez vous munir de votre pièce d'identité (carte d'identité, titre de séjour, document de séjour, etc. Vous avez un passeport ? Ou des documents tenant lieu de passeport ? Dans ce cas, apportez-les également. Vous devez également remplir un formulaire d'inscription. Vous pouvez obtenir ce formulaire directement auprès du bureau de déclaration de résidence.

Dans certaines villes/communes, vous avez également besoin d'une "confirmation d'emménagement du bailleur" pour l'inscription. Il s'agit d'un papier dans lequel votre bailleur confirme que vous louez son appartement. Parfois, votre certificat de naissance ou votre certificat de mariage sont également nécessaires pour l'inscription. Si vous avez ces documents, apportez-les à titre préventif lors de l'inscription.

## Adresse du bureau d'enregistrement des habitants

Veuillez vous adresser à la [commune](#) de votre lieu de résidence.

💡 Important : vous ne trouverez ici que des informations générales sur ce sujet. Veuillez vous renseigner sur votre situation personnelle auprès de la commune de votre lieu de résidence.

## Bureau de l'état civil

Le bureau d'état civil a plusieurs missions. Vous avez eu un enfant ? Vous devez alors déclarer la naissance au bureau d'état civil. Le bureau d'état civil enregistre alors votre naissance. Vous souhaitez vous marier ? Le bureau d'état civil déclare alors votre mariage.

## Aperçu des tâches

- Enregistrer les naissances et les décès

- Conclure des mariages et des partenariats
- recevoir les sorties d'Eglise
- changer de nom
- Dresser des actes (acte de naissance, acte de décès, acte de mariage).

Veillez vous adresser pour cela au bureau d'état civil de votre [lieu de résidence](#).